



Syndicat

Pénitentiaire des

Surveillant(e)s et surveillant(e)s brigadiers

CP de MONT DE MARSAN

## **INDIGNATION AU CD2**

Les faits se sont déroulés le 22/01/2021 dans l'après-midi.

La surveillante du CD2 rdc se trouve en difficulté face à un détenu très insistant pour se rendre à l'unité sanitaire. Malgré les explications de la collègue pour résoudre son problème, le détenu empêche la fermeture de la porte.

Le ton monte pour se poursuivre en hurlement entre le détenu et la collègue. Un surveillant venu boire un verre d'eau dans le bureau du Rdc, alerté par les cris de la collègue, assiste alors à une scène hallucinante.

Depuis le début de l'altercation, le lieutenant du CD2 était présent dans l'aile concernée par l'incident, mais sans y prêter la moindre attention.

Notre bon chef, comme s'il n'avait rien vu, rien entendu, s'éloignait tranquillement de l'altercation en faisant du porte à porte pour effectuer surement sa grande mission du contrôle de barres de son. L'environnement peut être trop bruyant, notre chef finira dans une cellule pour discuter avec un détenu, bien loin de l'évènement qui aurait pu dégénérer en agression.

Il a fallu que le surveillant vienne soutenir la collègue en utilisant la force strictement nécessaire pour pouvoir refermer la porte.

Le comportement de ce personnel pénitentiaire dont je n'ose plus nommer Chef est inadmissible et honteux. Notre code de déontologie oblige le personnel à se porter assistance. Ce monsieur ne doit pas considérer les surveillants comme des collègues !

Cher monsieur responsable du CD2, merci de ne pas inculquer vos valeurs à notre nouvelle collègue élève lieutenant en stage parmi nous.

Domage que sa formation ne se déroule pas sur la MA1, où le Major et le Chef de ce bâtiment font un excellent travail. Travail remarqué et apprécié par l'ensemble des surveillants de ce bâtiment.

En ces temps où la violence est de plus en plus présente dans nos établissements, le SPS espère ne plus voir ce genre de comportement.

[Le 24/01/2021 Le bureau local SPS](#)

Site internet National: [www.sps-penitentiaire.fr](http://www.sps-penitentiaire.fr)

E-mail: [sps40@outlook.com](mailto:sps40@outlook.com)